

N° adhérent	
Enseignement	
Produit à facturer	
Facture	
Règlement	

Fiche d'inscription familiale 2024-2025

Les parties grisées sont à remplir par le CAEM

Responsable famille (payeur) :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune : CCDB Hors CCDB

Adresse mail (important) : Téléphone :

Inscription(s) au(x) cours

Elève(s) Nom / Prénom	Date de naissance	Cours ou Atelier	Professeur	Tarif : IND, A, B...	Montant Annuel
1					
2					
3					
4					
Je souhaite verser un don au CAEM (ouvrant droit à réduction fiscale). Les dons servent à l'enveloppe bourse ou pour parrainer un élève. <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				Montant du don (à régler séparément)	

Rappel : L'inscription à une activité est ANNUELLE.

L'abandon à un cours ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeur : maladie, déménagement... (cf. règlement intérieur).

ZONE RÉSERVÉE AU CAEM

Copie avis d'imposition 2024 sur revenus 2023 fourni (sans ce document, le tarif T7 sera appliqué)

En cas de déclaration séparée : bien fournir l'avis d'imposition des deux parents !

Calcul du coefficient familial : _____ / _____ / 12 = _____ Tranche : T3 T4 T5 T6 T7

(Revenu fiscal de référence / nb de parts / 12 mois) ⓘ Le calcul du coefficient familial CAEM est différent de celui de la CAF.

Montant inscription(s)	
Cotisation familiale annuelle (à ajouter au premier règlement)	+ 25 €
TOTAL ANNÉE	

MODE DE REGLEMENT Chèque (ordre : CAEM de Dieulefit) : unique trimestriel Espèces ANCV TOP DEP'ART
 Prélèvement automatique (SEPA) : unique trimestriel mensuel

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

PARCOURS ACCOMPAGNE

Dans le cadre de son projet pédagogique, le CAEM met en place un parcours accompagné qui propose un suivi pédagogique personnalisé. Il implique une évaluation semestrielle par les professeurs de l'élève avec retour aux familles, ainsi que l'inscription à 2 activités (cours d'instrument + 1 atelier – voir ci-dessous). Des projets ponctuels ainsi que la participation aux évènements de l'école peuvent s'ajouter.



6 - 10 ans (CP-CM2)

NOM : PRENOM :

DATE NAISSANCE :

INSTRUMENT : PROFESSEUR :

.....

PRATIQUE COLLECTIVE AU CHOIX :

EXPLORATION MUSICALE :
 Avec Jean Thévin et Didier Alix,
 Lundi 17h15-18h

Participe

OU

CHORALE ENFANTS :
 Avec Didier ALIX
 Mercredi 17h30-18h30

Participe



Ados 11 - 15 ans (collégiens)

NOM : PRENOM :

DATE NAISSANCE :

INSTRUMENT : PROFESSEUR :

.....

NOMBRE D'ANNEES DE PRATIQUE :

PRATIQUE COLLECTIVE ADOS :

ORCHESTRE JUNIORS :

Avec Solveig Gernert
 Vendredi 17h30-18h15

INSCRIPTION 2024-2025

AUTORISATIONS ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Pour mes enfants (le cas échéant) :

.....

DECLARE :

- Avoir pris connaissance des frais de scolarité pour moi et/ou mon (mes) enfant(s).
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique (disponible sur notre site, au secrétariat ou affiché dans le hall du CAEM).

PRENDS NOTE QUE :

- En l'absence de l'avis d'imposition, le QF T7 (le plus élevé) sera automatiquement appliqué.
- Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire entière, soit du 18 septembre 2023 au 28 juin 2024 (33 semaines hors vacances scolaires).
- Les élèves doivent s'acquitter de l'intégralité des frais de scolarité annuels ainsi que l'adhésion de 25 € à l'association lors de l'inscription.
Pour faciliter le paiement aux familles, cette somme peut être recouvrée en 3 fois (octobre/janvier/avril) ou en 10 fois uniquement par prélèvement automatique via un formulaire SEPA.
- Sauf cas de force majeure, le montant des frais de scolarité reste acquis, même si l'élève cesse de fréquenter les cours (cf. règlement intérieur).
- Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité des parents tant que ces derniers n'ont pas constaté la présence du professeur.
- Les trimestres des cours sont : 1^{er} trimestre du 18 septembre au 15 décembre 2023 / 2^{ème} trimestre du 18 décembre 2023 au 29 mars 2024 / 3^{ème} trimestre du 1^{er} avril au 28 juin 2024.

AUTORISE :

Le CAEM à prendre et à diffuser des photos ou autres supports vidéo de l'élève : OUI NON

Votre accord nous permet de mettre en valeur sur nos supports de communication (site, réseaux et plaquettes) les réalisations et les expériences enrichissantes vécues par nos élèves (photos de groupe essentiellement).

Soyez assurés que nous veillerons à utiliser les images de manière responsable et sans identification nominative des élèves.

Date :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - 2024-2025

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT :

A Compléter par le créancier (limité à 35 caractères alphanumériques)

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS) :

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent/ répétitif

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CAEM de Dieulefit-Bourdeaux à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

*Veillez compléter les champs marqués * (informations du débiteur) :*

Nom ou dénomination sociale* :

Adresse* :

Code postal et ville* :

Pays* :

IBAN* :

BIC* :

Nom du signataire* :

Signé à* : Le* : .././....

Signature(s) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Montant de l'inscription CAEM pour 2024-2025

ECHEANCIER

Prélèvement en 3 fois		Prélèvement en 10 fois	
5 octobre 2024		5 octobre 2024	
5 janvier 2025		5 novembre 2024	
5 avril 2025		5 décembre 2024	
		5 janvier 2025	
		5 février 2025	
		5 mars 2025	
		5 avril 2025	
		5 mai 2025	
		5 juin 2025	
		5 juillet 2025	

A retourner, accompagné d'un RIB au CAEM.